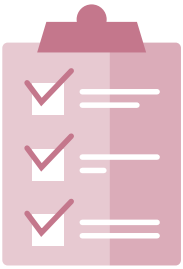
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Proches aidants : des solutions pour prendre aussi soin de vous

Un bilan de vos droits.

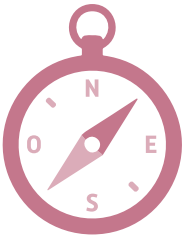
Compte ameli, carte Vitale, complémentaire santé, aides financières et accompagnement dans vos démarches.





Un accompagnement pour préserver votre santé.

Examen de prévention santé, dépistages, vaccination, ateliers de prévention.



Une orientation près de chez vous.

Centre communal d'action sociale (CCAS), plateformes de répit, Maison départementale des personnes handicapés (MDPH) et autres dispositifs locaux.

Les démarches pas à pas.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez :

EN LIGNE

Prendre rendez-vous depuis votre compte ameli.

PAR TÉLÉPHONE

Appeler le 36 46 (service gratuit + prix appel).

EN ACCUEIL

Vous rendre dans votre caisse d'assurance maladie.



Vous êtes peut-être proche aidant sans le savoir.

Vous accompagnez régulièrement un proche qui a besoin de vous ? Vous êtes peut-être concerné, que vous l'aidiez dans ses démarches, pour ses rendez-vous, dans son quotidien ou pour ses soins.

LE TRI + FACILE
FLYER

Découvrez toutes les solutions auxquelles vous avez droit sur ameli.fr